

IDENTIFICATION ET PRISE EN CHARGE DES ELEVES PRESENTANT UN TROUBLE SPECIFIQUE DU LANGAGEⁱ

➤ Identification

Tout enfant qui "parle mal" doit avoir une évaluation de son langage, mais "mal parler" n'est pas synonyme de trouble.

Il est nécessaire de définir les quelques termes suivants :

- **Retard** : décalage chronologique dans l'acquisition d'une fonction, décalage par rapport à des normes attendues pour l'âge. Le retard sous-entend rattrapage et évolution vers la normalisation.
- **Trouble** : non-installation ou désorganisation d'une fonction. Dans le cadre développemental, la mise en place de cette fonction est perturbée.

Le **trouble spécifique du langage** signifie que l'origine est développementale, relevant de la non mise en réseau des neurones dévolus au traitement du langage, sans cause neurologique, ni psychoaffective ou psychiatrique, sans anomalie sensorielle (surdité notamment) et sans carence majeure de stimulation environnementale.

4 à 6 % des enfants d'une classe d'âge sont concernés par ces troubles et 1 % présente une forme sévère.

➤ Repérage, dépistage, diagnostic

- Le **repérage** incombe aux enseignants, maître de la classe et éventuellement RASED, qui se doivent d'identifier au sein du groupe classe, les enfants en difficulté de langage.
- Le **dépistage** systématique revient aux services médicaux (de PMI pour les enfants de 3 – 4 ans, de santé scolaire dès 5 ans), dépistage qui repose sur une formation spécifique et l'utilisation d'outils validés et étalonnés pour identifier les enfants en difficultés langagières.
- le **diagnostic** est une démarche pluridisciplinaire comprenant au minimum un bilan de langage, un examen médical et un examen psychologique.

Dès le moment du repérage de signes qui alertent, les **échanges nécessaires avec les parents** doivent être engagés afin de les informer et de les associer aux démarches d'aide.

➤ Les aménagements pédagogiques

- **Le suivi : Projet individualisé**

Le type d'interventions complémentaires à l'action du maître dépend du diagnostic : RASED, orthophoniste, parfois psychologue.

Pour que leur aide soit efficace, il importe que ces différents intervenants déterminent des objectifs d'action cohérents qui sont explicités dans un **projet individualisé**.

Un **cahier de liaison** entre maître et rééducateur doit permettre à chacun de situer ce qui est fait d'un côté et de l'autre.

L'implication de l'élève atteint d'un trouble du langage est intimement liée à l'explicitation qui lui est donnée de ses problèmes, des moyens mis en œuvre pour l'aider à les surmonter. Ceci présidera à sa mise en confiance.

➤ L'adaptation des stratégies pédagogiques

- **Poursuite des exercices visant la conscience phonologique**

Repartir de l'identification de mots dans des formulettes, des phrases, des textes : poser un jeton ou mettre une croix quand on entend le mot.

Travailler longuement les syllabes à l'oral et à l'écrit :

Scander, frapper, avancer d'un pas par syllabe

Segmenter des mots et dénombrer les syllabes

Substituer, inverser, effacer, fusionner, enchaîner des syllabes.

Travailler sur les sons :

Dénombrer le nombre de phonèmes dans une syllabe.

Effacer, ajouter, substituer un son ou inverser deux sons dans un mot.

Fusionner deux sons, faire durer un son.

Reconnaître et identifier les lettres :

Mettre en relation systématique phonèmes et lettres ou graphèmes correspondants.

Utiliser des approches gestuelles, des codages couleur.

- **Les outils facilitateurs**

Pour la copie :

Limiter la quantité d'écrit mais maintenir des exigences de qualité.

Entraîner à des stratégies de copie : copie sélective de mots (mots commençant par la même syllabe, mots composés de 2 ou 3 syllabes, copie du premier mot de chaque ligne, du dernier, etc.).

Textes à trous à compléter sur la base d'un modèle.

Copie avec modèle sur la table.

Aide d'un cache pour sélectionner la partie du texte à copier.

Les capacités de copie étant affectées (lenteur et imprécision), on donnera des documents écrits correctement pour que l'élève conserve des traces exactes (photocopie de documents dactylographiés si possible, photocopie du texte copié par un camarade à l'écriture très lisible, aide d'un secrétaire).

Pour la production de texte :

Le maître se fera secrétaire de l'élève pour une partie de son texte.

L'usage de l'ordinateur par l'élève est bienvenu : taper un mot sur le clavier oblige à faire plus attention à l'image du mot.

Pour les consignes :

Privilégier les consignes orales.

Expliciter davantage les consignes et apprendre à utiliser les indices.

Pour les supports écrits :

Proposer des supports écrits « aérés » : augmenter la police des caractères et opter pour un double interligne.

Autoriser l'usage de caches et de « marque-ligne » pour suivre plus aisément les lignes du texte à lire ou à copier.

Pour la durée du travail individuel :

Donner à l'élève le temps de faire.

L'évaluation

Adapter les modalités d'évaluation de manière à permettre d'observer des progrès.

Donner plus de temps pour les formes écrites d'évaluation.

Privilégier l'évaluation des connaissances à l'oral.

Eviter la lecture à haute voix par l'élève devant toute la classe comme procédé d'évaluation.

Pour les aide-mémoire

Construits avec l'élève en fonction de ses besoins, ils doivent être à sa disposition longtemps pendant la phase d'apprentissage.

Pour les devoirs à la maison

Eviter de les faire copier par l'élève lui-même.

Limiter la quantité de travail en s'entendant avec les parents sur un temps maximum d'effectuation.

ⁱ Sources :

Apprendre à lire avec un trouble du langage, collection prévenir l'illettrisme, MEN, décembre 2003.

Troubles du langage oral et écrit. Comment les prendre en compte à l'école ? IA 74, 2009.